

Réglementation

La CCIG exige des mesures économiques aussi conséquentes que les mesures sanitaires

6 jan 2021 - 19:41

Communiqué, CCIG

2 minutes de lecture

En réaction aux annonces du Conseil fédéral, la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève** signale qu'elle s'opposerait à l'obligation de travail à domicile et à la fermeture des écoles.

Le Conseil fédéral a annoncé ce jour la **[mise en consultation jusqu'au 11 janvier d'un train de mesures sanitaires](#)**. Celui-ci prévoit de prolonger jusqu'à la fin février les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus en vigueur aujourd'hui et porte sur un possible renforcement de ces mesures, incluant potentiellement l'obligation de travailler à domicile, la fermeture des écoles et des magasins. Alors que Genève et les cantons romands avaient pris leurs responsabilités en novembre déjà, de nouvelles mesures fragiliseraient davantage encore notre tissu économique. En outre, la prolongation des mesures sanitaires actuelles met en évidence que les mesures de dédommagements économiques telles que les RHT et les APG ne suffisent plus à maintenir les entreprises à flot. La CCIG salue l'harmonisation des mesures au plan fédéral mais s'opposerait à l'instauration d'une obligation de travail à domicile de même qu'à la fermeture des écoles. Pour elle, la simultanéité des dédommagements est fondamentale, en attendant que la campagne de vaccination, bien amorcée, ne permette aux entreprises de voir le bout du tunnel.

Simultanéité des dédommagements

Si la CCIG salue la volonté du Conseil fédéral d'annoncer des mesures économiques en simultanéité des mesures sanitaires, les dédommagements doivent être conséquents et versés rapidement aux entreprises. Aujourd'hui, la RHT et les APG ne sont plus aptes à maintenir à flot les entreprises concernées par les fermetures. Les patrons de ces entreprises ont des charges fixes importantes et se versent des salaires, quand ils le peuvent, souvent dérisoires. Les mesures de dédommagements doivent donc être plus conséquentes de sorte à ne pas précipiter les entreprises vers la faillite et leurs patrons vers l'aide sociale.

Par ailleurs, la coordination du versement des aides cantonales et fédérales doit s'opérer avec fluidité car, pour les bénéficiaires, il importe peu de savoir de quelle poche vient l'argent. La CCIG tient à souligner, en particulier, à quel point les restaurateurs sont durement frappés; les aides, quelles qu'elles soient, ne peuvent que contribuer à leur maintenir la tête hors de l'eau. Il conviendrait donc de s'interroger sur la nécessité, en termes de santé publique, d'une fermeture aussi longue.

En outre, afin que les cantons romands ne soient pas préterités, il faudrait que les nouvelles indemnités décidées par la Confédération pour la deuxième vague puissent s'appliquer, par souci d'équité, de manière rétroactive, les cantons romands ayant connu la deuxième vague de la pandémie avant les cantons alémaniques.

Les commerces et les écoles doivent rester ouverts et l'obligation de travail à domicile écartée

Les partenaires sociaux et les cantons sont consultés – ce dont la CCIG se réjouit - sur des mesures extrêmes qui consisteraient en la fermeture des commerces et des écoles ainsi

qu'en l'obligation de travail à domicile. Il va de soi que la CCIG s'opposerait à l'instauration de telles mesures. En effet, les commerces ont mis en place des mesures de protection importantes depuis plusieurs semaines: masques, désinfections des mains à l'entrée, limitation du nombre de clients par mètre carré, obligation de fermeture les dimanches et jours fériés. Celles-ci ont démontré leur efficacité pour lutter contre la propagation du virus dans ces lieux. Les commerces doivent donc rester ouverts.

De même, il paraît incompatible de demander tant aux enfants qu'aux parents de rester à la maison. La première vague a démontré qu'il était très difficile de garder les enfants tout en travaillant à domicile. Le télétravail doit rester une recommandation de sorte que les entreprises puissent conserver leur capacité d'appréciation de la situation.

La campagne de vaccination: élément-clé pour une sortie de crise

La CCIG se réjouit du démarrage de la campagne de vaccination et salue les efforts déployés par les autorités genevoises et fédérales dans l'accomplissement de cette tâche. Il convient d'intensifier cette campagne, essentielle pour nous permettre de sortir de cette crise.